

// COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 23 juillet 2021

Révision des contrats solaires : le Conseil supérieur de l'énergie rejette massivement les propositions du Gouvernement

Les projets de textes d'application destinés à encadrer la révision des contrats photovoltaïques ont été présentés hier devant le Conseil supérieur de l'énergie (CSE), qui les a rejetés à une très large majorité (13 voix contre, 2 voix pour). Ce vote confirme les messages constants de la filière photovoltaïque sur les effets dévastateurs de la remise en cause de la parole de l'Etat sur une industrie tournée vers la transition énergétique. La filière solaire appelle donc le Gouvernement à tenir compte de ce signal politique fort envoyé par cette instance représentative de l'ensemble des acteurs du secteur de l'énergie.

La consultation du CSE représente une étape obligatoire dans le cadre de la préparation des projets de décret et d'arrêté qui encadreront la renégociation des contrats photovoltaïques S06 et S10. Cette instance regroupe l'ensemble des parties prenantes du secteur de l'énergie (représentants de collectivités locales, représentants des consommateurs, associations de protection de l'environnement, représentants du personnel, etc). L'avis négatif quasi-unanime émis hier, situation très peu fréquente, montre que la révision des contrats photovoltaïques dépasse largement la filière solaire, et questionne en réalité la capacité du secteur de l'énergie à mobiliser des investissements dans la transition énergétique dès lors que la parole de l'Etat est remise en cause.

Contact presse ENERPLAN :

Martine LAUSSEURE (AGM
communications)
media@amgpresse.com /
martine@lausseure.com
06 15 02 82 60

ENERPLAN, le syndicat des professionnels de l'énergie solaire

ENERPLAN représente l'ensemble de l'offre solaire industrielle et commerciale en France (industriels, ensembleurs, bureaux d'études, installateurs, architectes, énergéticiens...).

Sa vocation : Agir pour la promotion et le développement de l'énergie solaire.

Ses missions : Représenter et défendre les professionnels du solaire ; animer, structurer et promouvoir la filière solaire française.

Suivre **ENERPLAN** sur www.enerplan.asso.fr

Contact presse SER :

Gilles CORMAN
gilles.corman@enr.fr
01 48 78 05 60 // 06 73 88 71 18

Le **Syndicat des énergies renouvelables (SER)** regroupe 400 adhérents, représentant un secteur générant plus de 150 000 emplois. Elle est l'organisation professionnelle qui rassemble les industriels de l'ensemble des filières énergies renouvelables : bois-énergie, biocarburants, éolien, énergies marines, gaz renouvelables, géothermie et pompes à chaleur, hydroélectricité, solaire et valorisation énergétique des déchets. Le **SER** a pour mission de défendre les droits et les intérêts de ses membres et de resserrer les liens qui les unissent, notamment pour développer la filière industrielle des énergies renouvelables en France et promouvoir la création d'emplois et de valeur ajoutée sur le territoire national.

Suivre le **SER** sur www.enr.fr  [@ser_enr](https://twitter.com/ser_enr)  [in](https://www.linkedin.com/company/ser-enr) Syndicat des énergies renouvelables

**Contact presse Solidarité
Renouvelables :**

Grégory MARGAIN

association@solidariterenouvelables.org

07 86 11 37 10

Solidarité Renouvelables regroupe 70 adhérents, acteurs de la filière photovoltaïque française. L'association a pour vocation de défendre les énergies renouvelables. Elle a été créée à la suite de la décision unilatérale et rétroactive du gouvernement d'adopter un amendement dans la Loi de Finance 2021 visant à revoir à la baisse les contrats d'achat de l'électricité solaire.

Suivre **Solidarité Renouvelables** sur solidariterenouvelables.org